



Monsieur Victor Emmanuel Antonin
Xavier Bignon-Pierre-Emmanuel
13, In Hierber
L-6195 Imbringen

N/Réf. : 2025-002126

Réf. MyGuichet : 2025-A187-G304

Le Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité

Monsieur,

Je me réfère à votre demande du 1er septembre 2025 par laquelle vous sollicitez l'autorisation pour l'abattage de 11 épicéas sur un fonds inscrit au cadastre de la commune de Junglinster, section JF d'Imbringen, sous le numéro 1939/6263.

Les arbres en question ne constituent pas un biotope protégé au sens de l'article 17 de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles et ne sont pas soumis à autorisation en vue des dispositions de l'article 14 de la loi précitée.

En conséquence, conformément à la réglementation en vigueur, aucune autorisation préalable du Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité n'est requise pour l'abattage.

Pour le Ministre de l'Environnement, du Climat
et de la Biodiversité

Marianne Mousel
Premier Conseiller de Gouvernement